

Programme de rénovation du verger
Répertoire des variétés répondant aux critères de la décision
AIDES/SAN/ D 2014-10 du 12 février 2014 modifiée
PUBLICATION SECOND SEMESTRE 2014

ATTENTION: Si la variété recherchée n'est pas dans le répertoire ci-dessous contacter U_CFE.Renovationduverger@franceagrimer.fr avant l'établissement de votre demande d'aide

ESPECE	Nom de la Variété *	Autre ou marque déposée *	N°INFEL	Conformité au critère catalogue	Conformité au critère charte	Eligibilité de la variété	Situation de la variété au regard de la démarche de certification française(1)	Conditions d'éligibilité des plants
	Pour les variétés correspondant à des obtentions protégées ou marques déposées, se conformer aux règles commerciales en vigueur pour leur utilisation.							
KIWI	ARGUTA			SANS OBJET	SANS OBJET	OUI	NON CONCERNÉE	AUCUNE
KIWI	CHINABELLE			SANS OBJET	SANS OBJET	OUI	NON CONCERNÉE	AUCUNE
KIWI	CHNENSIS			SANS OBJET	SANS OBJET	OUI	NON CONCERNÉE	AUCUNE
KIWI	DELICIOSA			SANS OBJET	SANS OBJET	OUI	NON CONCERNÉE	AUCUNE
KIWI	HAYWARD			SANS OBJET	SANS OBJET	OUI	NON CONCERNÉE	AUCUNE
KIWI	HORT 16 A	<i>Zespri Gold</i>		SANS OBJET	SANS OBJET	OUI	NON CONCERNÉE	AUCUNE
KIWI	JINTAO	<i>Jingold</i>		SANS OBJET	SANS OBJET	OUI	NON CONCERNÉE	AUCUNE
KIWI	SUMMER 3373	<i>Summerkiwi</i>		SANS OBJET	SANS OBJET	OUI	NON CONCERNÉE	AUCUNE

* Pour les plants produits dans les autres Etats-membres au besoin contacter U_CFERenovationduverger@franceagrimer.fr